

# SOCIETE DU CHIEN DE BERGER ALLEMAND

## à Saint Jean d'Ilac (33) le 7 mars 2010

### DEMANDE d'ENGAGEMENT

Clôture des inscriptions : le 2 mars à minuit \*

A la présentation du chien, l'exposant devra, sur demande du juge, produire les justificatifs concernés (Carnet de travail, carton de TAU, certificat de naissance, pedigree, carte de tatouage, justificatif du "HD")

<b>J'engage mon chien en :</b> (cocher les cases concernées)		<input type="checkbox"/> <b>Mâle</b>	<input type="checkbox"/> <b>Femelle</b>
<b>BABY-SHOW</b>	<input type="checkbox"/> Classe (4 à 6 mois)	<input type="checkbox"/> Classe (6 à 9 mois)	
	<input type="checkbox"/> Classe (9 à 12 mois)	<input type="checkbox"/> Classe (12 à 15 mois)	
<b>CONFIRMATION)</b>	<input type="checkbox"/> Confirmation (+ de 15 mois)		
<b>T.A.U.</b>	<input type="checkbox"/> TAU (+ de 12 mois avec CSAU, Membre SCBA)		
<b>CSAU</b>	<input type="checkbox"/> CSAU (12 mois minimum)		

#### ECRIRE EN MAJUSCULES

Nom du chien : .....	Titulaire du "HD" <input type="checkbox"/>	Titulaire du "ED" <input type="checkbox"/>
Date de naissance : .....	N° de LOF : .....	Tatouage ou n° Insert : .....
Titulaire du TAU <input type="checkbox"/>		
Nom du père : ( / ) .....		
Nom de la mère : ( / ) .....		
Nom du producteur : .....		
Nom du propriétaire : .....	Tél. : .....	
Adresse : .....	Code postal : .....	Ville : .....
Adresse Email du propriétaire du chien engagé : .....		

Joindre obligatoirement une photocopie du certificat de vaccination antirabique du chien si le chien provient d'un pays étranger ou d'un département infesté.

### Participation aux frais d'organisation

<b>BABY - SHOW :</b>	<b>13 €</b>
<b>CSAU :</b>	<b>15 €</b>
<b>CONFIRMATION – TAU :</b>	<b>20 €</b>

Pour l'épreuve du TAU  
Coller la vignette Licence Ici  
(Obligatoire)

**A retourner avant le 2 mars 2010 à :**

Jean-Michel le DALL 19 rue des vignobles 33700 MÉRIGNAC ☎ 06 86 00 48 64 Email : [contact@scba-33.info](mailto:contact@scba-33.info)

*IMPORTANT : La société décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux, morsures, etc., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit. Les exposants sont seuls responsables des morsures et autres dégâts occasionnés par leurs chiens.*

*Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas à ma connaissance, au jour de cet engagement atteint de maladies contagieuses, et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.*

**ATTENTION, contrôle sanitaire, vaccin antirabique obligatoire pour les chiens étranger et des départements infestés**

**TOUTE DEMANDE D'INSCRIPTION NON ACCOMPAGNEE DE SON REGLEMENT NE SERA PAS PRISE EN COMPTE**

**Je règle la somme de € à l'ordre de la S.C.B.A. délégation de l'organisateur par chèque / mandat cash**

**Fait à : .....le :**

**Signature de l'exposant :**

\* Les engagements « au poteau » seront bien sûr acceptés